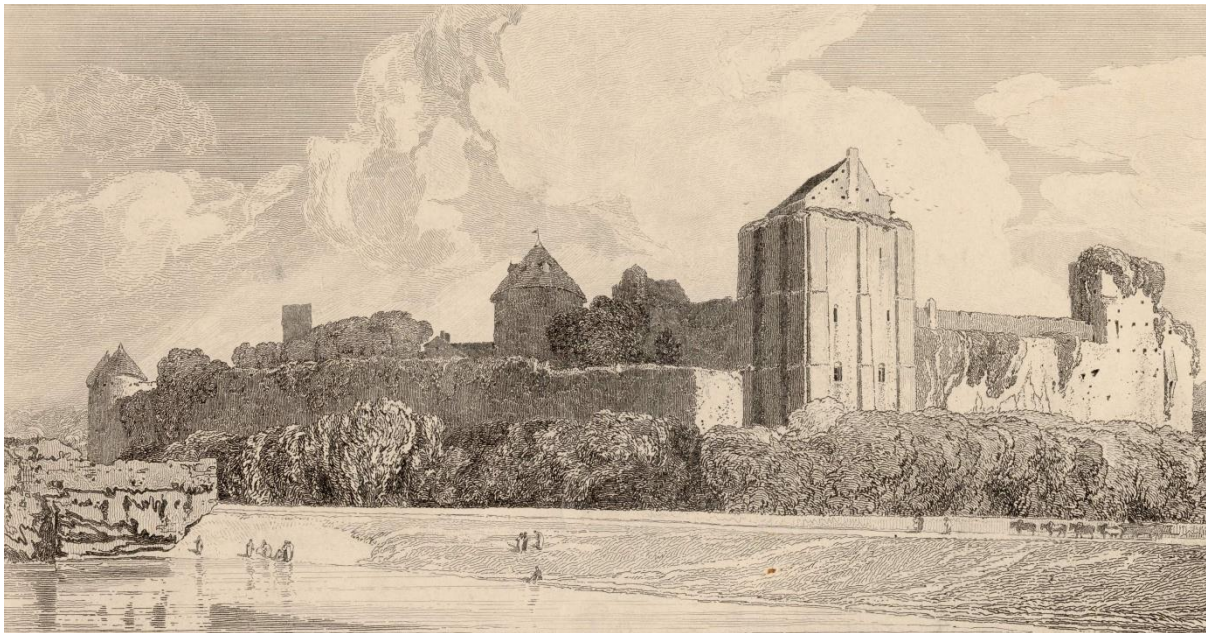


LE CHÂTEAUX DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE



Gravure Cotman

De Geoffroy d'Harcourt à Jean de Robessart

Le château de Saint-Sauveur-le-Vicomte peut être tenu à juste titre pour l'un des édifices les plus emblématiques de la guerre de Cent ans et de la présence anglaise en Normandie. Cette dimension ressort en premier lieu de l'identité du baron qui le tenait en sa possession dans **le second tiers du XIV^e siècle** et qui en ordonna probablement la reconstruction. Ce **Geoffroy d'Harcourt**, dont « *la haine coûta si grossement au royaume de France et par especial au Pays de Normandie que les traces en parurent cent ans après* » (Froissart) reste bien l'une des figures parmi les plus marquantes de cette période. Armé **chevalier en 1326**, il participa en 1339 aux **guerres de Flandres** et fut à son retour impliqué dans les préparatifs d'un débarquement avorté qui devait conduire à l'invasion de l'Angleterre. Son destin marque un virage dans les années 1340 lorsque, repoussé dans ses prétentions au mariage avec une riche héritière du Bessin, il s'engage dans une **guerre privée contre son rival et voisin, le maréchal Robert Bertan**, seigneur de la baronnie de Bricquebec. Malgré un interdit royal, promulgué le 30 mars 1341, le conflit dégénère en une sorte de guérilla. **Contraint à l'exil en 1343**, Geoffroy se retire en Angleterre, où il rend **hommage à Edouard III**, qu'il reconnaît comme son souverain légitime.

Selon certaines sources, c'est sous le commandement militaire du baron normand que l'île de Guernesey, conquise quelques années auparavant par les troupes du maréchal Bertran, fut reprise au profit du trône anglais. La conséquence la plus directe du soutien apporté aux anglais par Geoffroy d'Harcourt reste toutefois le **débarquement du 12 juillet 1346**, lorsque la flotte du roi Edouard, guidée par le baron de Saint-Sauveur, se présenta en la **Hougue de Saint-Vaast** pour déverser sur nos côtes les armées d'Angleterre. Par une route jalonnée de pillages et de destructions, cette chevauchée guerrière aboutit au célèbre champ de **bataille de Crécy**, site de l'une des plus cinglantes défaites subies dans son histoire par la chevalerie française. Parmi les guerriers décimés lors du combat figuraient le fils du sire de Bricquebec, mais aussi **Jean d'Harcourt**, le propre frère de Geoffroy. Les chroniques du temps mettent alors en scène notre rebelle, le cœur chargé de remords, demandant le pardon et **obtenant la grâce royale pour les méfaits accomplis**. Non content de l'autoriser à regagner ses terres et à reconstruire son château, **Philippe de Valois** conféra au baron de Saint-Sauveur d'importants pouvoirs pour la mise en défense de toute la Basse-Normandie. Son obéissance ne fut cependant que de courte durée car, par ambition personnelle tout autant que par opposition proclamée au centralisme de la royauté, **Geoffroy s'allie désormais à Charles de Navarre**, autre prétendant à l'héritage du trône de France, et reprend les actions militaires. L'aventure du bouillant chevalier se termine en **novembre 1356 par sa mort** lors d'une escarmouche survenue à Brévands, sur les Veys de Saint-Clément.



Geoffroy d'Harcourt (à gauche) et ses frères. Vitrail de l'église de Mezières-en-Brenne

Dans son testament, le baron révolté avait fait d'Edouard III d'Angleterre l'héritier légitime de sa seigneurie de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Au cours des vingt années suivantes, la forteresse abrite ainsi une **armée qui soumet la région au pillage**, exige d'incessantes **rançons** et sert de base à des troupes de routiers en campagne. Son importance stratégique est telle qu'en janvier 1361 le château est placé **sous le commandement de John Chandos**, nommé la même année connétable d'Aquitaine et lieutenant-général de tous les territoires français.

A compter de **1372**, la reconquête de la place forte s'impose comme une priorité et mobilise l'attention du **roi Charles V**, qui souhaite « *mettre grant effort et nombre de gens d'armes, assiete d'engins et aultres habillements environ ledit fort au plus tost que faire se pourra bonnement, pour destraindre et grever ses ennemis et essayer à les mettre hors de son pais* » [1]. Il faudra toutefois attendre jusqu'au mois de juillet 1375 pour que l'amiral Jean de Vienne obtienne, au terme de l'un des premiers sièges d'artillerie de notre histoire militaire et au prix d'une lourde rançon, la capitulation des anglais du château de Saint-Sauveur.

Durant la seconde période de la guerre de Cent ans, entre la reddition de mars 1418 devant les troupes de Gloucester et le départ définitif des anglais en 1450, **le château est confié à Jehan de Robessart**, un chevalier originaire du Hainaut, qui fut un important officier de la couronne d'Angleterre sous Henry V et durant la régence. Ajoutées aux années de **présence militaire comprises entre 1356 et 1375**, cette seconde phase d'occupation porte à un total de **49 années la durée effective de la mainmise exercée par les troupes anglaises sur la place forte Saint-Sauveur-le-Vicomte**. Bien qu'il s'agisse là d'une durée assez exceptionnelle, le « bilan archéologique » d'une aussi longue occupation reste finalement assez peu évalué [2].

Traces d'occupation et vestiges antérieurs au XIV^e siècle

Il doit en premier lieu être rappelé que l'édifice possédait, lors du déclenchement de la guerre de Cent ans, une histoire déjà ancienne.

La fondation par Roger le Vicomte d'une église collégiale établie sur ce domaine durant le règne de Richard I^{er} (942-996) place avant la fin du Xe siècle la première occupation documentée du site [3]. L'emplacement précis de cette chapelle castrale, qui subsistait encore au XVI^e siècle dans l'actuelle « basse-cour » du château, n'a pas été identifié mais des sondages effectués en 2002-2003 sous la direction de Gérard Vilgrain-Bazin ont permis de dégager, dans son périmètre, plusieurs sépultures pouvant dater d'une période plus haute encore (VII-VIII^e siècles) [4]. A en juger par la répartition des remplois de **fragments de sarcophages** repérés dans les maçonneries des **courtines**, cette nécropole semble avoir recouvert une assez vaste portion des terrains situés sous l'assise actuelle du château. Celui-ci est cité comme « *castellum* » à partir **du XIII^e siècle** mais l'étude du bâti permet d'identifier des traces de constructions plus anciennes. Subsistent en particulier, à l'extrémité sud de la courtine orientale, au pied du donjon, deux bases d'encadrement d'une fenêtre **romane** flanquée de colonnes engagées. L'emplacement de cette ouverture indique que la construction du rempart résulte, pour cette partie au moins, de la reprise et du « *remparement* » d'un bâtiment résidentiel antérieur. Le caractère très résiduel de ces vestiges romans démontre aussi que l'édifice actuel, globalement homogène, résulte bien pour l'essentiel d'une **reconstruction postérieure à l'époque ducale**.



Vue générale du château de Saint-Sauveur-le-Vicomte

Apport des sources écrites concernant l'évolution de l'édifice durant la guerre de Cent ans

Le château de Saint-Sauveur-le-Vicomte est régulièrement cité dans des sources écrites à compter du **milieu du XIV^e siècle**. Sans documenter précisément les travaux menés sur la forteresse, certains textes permettent de distinguer les périodes propices aux interventions sur le bâti.

Dès 1343, l'année de son départ en exil, Geoffroi d'Harcourt aurait ainsi, selon une chronique anonyme, effectué à Saint-Sauveur des **travaux de fortification** destinés à préparer la venue du roi d'Angleterre [5].

Mais la **confiscation** du château par Philippe de Valois, intervenue le **15 avril 1344**, fut semble-t-il suivi par un **démembrement** de ces fortifications. Les lettres de rémissions octroyées par le roi de France en date du 21 décembre 1346, autorisant Geoffroy d'Harcourt à ce « *que le chastel de Saint-Sauveur, que il souloit avoir et qui a esté abatuz de nostre commandement, il puist faire reffaire toutes foiz que il lui plaira* » [6] fournissent de fait le jalon le plus précis dont on dispose pour dater le début de la reconstruction de l'édifice.

Nommé le 11 juillet 1347 « *capitaine souverain de par nous au bailliage de Rouen outre l'eau de Saine et au bailliage de Caen et ès ressort* », Geoffroy recevait encore, en **1353**, mandement d'entreprendre des travaux à la bastille du Pont d'Ouve, près de Carentan. Bien que l'on ignore l'état d'avancement du château à sa mort, en 1356, cela indique qu'il disposait, durant ces années-là, d'importantes capacités de financement pour la mise en œuvre de défenses sur sa propre forteresse. Sans doute ces travaux ont-ils concerné en particulier la portion du château jadis qualifié sous le

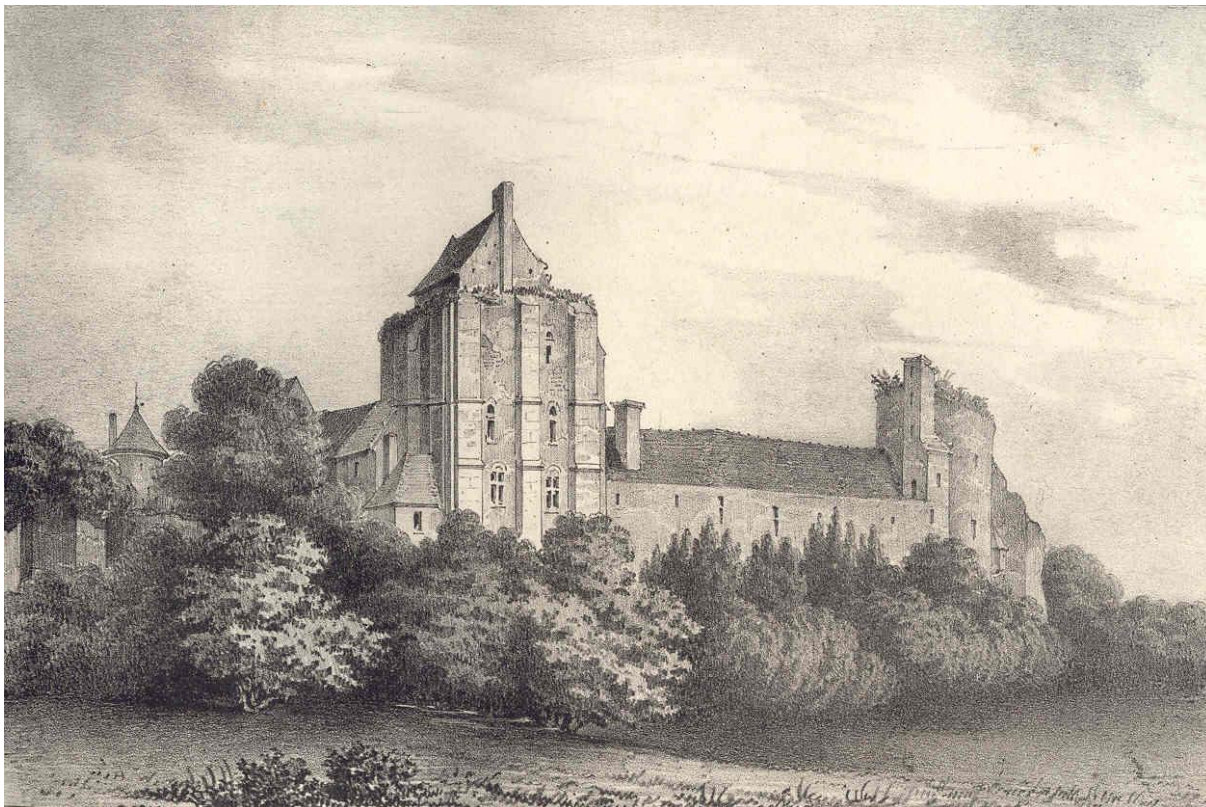
nom de « basse-cour », qui désignait en fait la partie fortifiée du bourg de Saint-Sauveur et doublait sur ses flancs sud et ouest l'enceinte castral proprement dite. **Selon une tradition rapportée en 1849 par le Dr Bourgeoise**, la porte principale de cette basse-cour, détruite en 1782 [7], était connue jadis sous le nom de « **porte Cosnefroy** », en référence à notre bouillant baron. Nous verrons ailleurs l'intérêt qu'il convient d'accorder, pour l'étude de cet édifice, aux appellations fournies par de semblables traditions orales.

Sans donner plus d'informations comptables ou d'autres sources de cette nature, **la première période de l'occupation anglaise (1357-1375)** n'apporte à la connaissance du château que des allusions diplomatiques et quelques mentions littéraires. On sait ainsi que Simon de Newinton, nommé capitaine de Saint-Sauveur par le roi Edouard dès le 15 février 1357, reçut ainsi ordre immédiat de **mettre la place en bon état de défense**. C'est cependant à la haute figure de **John Chandos** que les chroniques attribuent le plus grand rôle, précisant notamment que ce dernier fit en 1368 « *moult amender le chastel de Saint-Sauveur-le-Vicomte* » [8]. Le 11 septembre 1361 Chandos avait déjà obtenu à cet effet la somme de 600 royaux, versée par plusieurs paroisses environnantes pour le rachat des travaux qu'elles devaient faire au château [9]. Il faut manifestement en conclure que ces années 1360 ont effectivement été marquées par d'importants travaux. Dans la revue archéologique du département de la Manche de 1843, Théodose Du Moncel s'affirmait convaincu que « *C'est à ce possesseur qu'il faut rapporter tous les grands travaux de fortification du château, et notamment le donjon, si remarquable* » [10]. L'appellation de « **tour Chandos** », servant aujourd'hui à désigner le donjon de Saint-Sauveur, se fonde apparemment sur une conviction similaire.

Assez bien défendu pour résister en 1369 à une première tentative de siège, la forteresse était également **pourvue de solides défenses** lors du siège français mené entre l'hiver 1374 et le début du mois de juillet 1375. Froissart apporte ici un éclairage amusant en relatant les dégâts commis par un tir d'artillerie entré dans une tour par le treillis de fer d'une fenêtre et qui, après avoir rebondi et tourné contre les murs, emporta une partie du plancher pour descendre à l'étage du dessous [11]. Un autre récit évoque la sape de l'une des tours, effondrée par minage. Mais ce sont finalement les pièces comptables produites lors de la restauration de l'édifice, durant les mois suivant le siège, qui offrent le plus grand intérêt pour connaître l'état de la construction lors du départ des anglais.

Dès le 16 août 1375 une **allocation** fut en particulier versée « *pour tourner et convertir és réparacions du dit chastel et de la forteresce de la dicte ville, qui durant le (dit siège a esté) grandement démolie et empirie* » [12].

D'autres paiements concernent durant cette même année le travail des « **maçons** qui ont ouvré à maçonner et araser les tours et la muraille des diz chastiaux, à faire un huys au dongon à descendre sur les murs et pour faire une trappe en la voute d'icellui dongon, pour descendre au bas estage » [13]. Il est aussi fait état de travaux de charpente effectués sur « *la tour de l'échauguette* » et sur « *toutes les autres tours du dit grant chastel* », ainsi que sur les « *deux tours de la porte du petit chastel* » (la bassecour). Ces comptes attestent donc, à cette date, l'existence d'un donjon, de tours de flanquements et d'ouvrages d'entrée. Ils sont complétés par d'autres sources écrites, confirmant vers 1400 la division du château en trois espaces distincts, constitués par le « *grand chastel* », le « *bas chastel* » et la « *basse-cour* ». Ces documents apportent aussi des précisions sur certains des édifices qui occupaient le « *bas chastel* », mentionnant en particulier un corps de logis avec salle haute et chambre au bout, donnant accès par un degré à des cuisines située en rez-de-chaussée. Ce bâtiment, accolé à la courtine, était joint d'une « *ronde tourelle* » d'où un chemin de garde permettait de rejoindre le corps d'entrée ainsi que les autres tours flanquant l'enceinte.



Gravure de Th. Dumoncel, 1843

Une source inexploitée : la « Prisée » de 1473

Passé le début du XVe siècle, les **informations deviennent plus rares**. Aucun compte de travaux n'a livré jusqu'à présent de précisions sur l'activité des anglais établis à Saint-Sauveur entre 1418 et 1450. C'est donc une fois encore la tradition orale qui devrait prendre le relai des sources écrites s'il n'existait, pour une période encore proche, un document particulièrement détaillé, énumérant par le détail chacun des éléments constitutifs de la forteresse. Dressé en 1473 à la requête de Louis bâtard de Bourbon, la « **Prisée du château de Saint-Sauveur-le-Vicomte** », contient une **évaluation précise** des parties constituantes de chaque bâtiment de la seigneurie. **Elle nomme les édifices, les décrits, apprécie la qualité de leur mise en œuvre et en jauge les matériaux de construction.**

En dépit de quelques lacunes (manque en particulier le début de la description), de confusions dans l'ordre suivi par l'inventaire et d'imprécisions dans les mesures chiffrées, la Prisée donne une bonne vision globale du château, de ses parties constitutives (enceintes, tours, bâtiments) et de ses dépendances (moulins, halles, ponts et chaussées...). Ce document est d'autant plus intéressant pour l'historien que, resté ignoré de **Léopold Delisle**, il demeure aujourd'hui encore totalement inédit [14]. A défaut d'en produire une analyse complète, on retiendra seulement ici l'apport de certaines mentions permettant de mieux préciser le contexte historique de la construction.

Certains des bâtiments décrits bénéficient d'appellations intéressantes car elles se fondent sur l'identité des officiers établis à Saint-Sauveur durant l'occupation anglaise. La tour située dans l'angle sud-est de la haute cour, connue aujourd'hui sous le nom de « *tour des prisons* » [15], apparaît ainsi dans la Prisée sous le titre de « *tour d'Aillet* ». Hors, ce nom renvoie de toute évidence à un

certain **Jean Daillet**, nommé en 1356 chapelain de Saint-Sauveur et « *garde du scel aux obligations du bailliage du Cotentin* » par le roi Edouard III. De même, la « **tour Houllande** », placée au centre de la courtine occidentale, évoque manifestement le chevalier anglais **Thomas Holand**, qui fut établi le 7 février 1359 au « *gouvernement du chastel, ville et forteresse de Saint-Sauveur-le-Viscomte* ». Le nom de la « **tour des Cygoignes** » enfin, qui occupait jadis l'angle nord-ouest de la cour, semble bien faire référence au capitaine anglais **John of Storkes** (de l'anglais Stork : cigogne), nommé par Edouard III en 1367.



La tour sud-ouest, dite « tour d'Aillet » en 1473

On ne sait pas, malheureusement, sur quelles notions se fondent les enquêteurs du XVe siècle qui ont rédigé ce document. Nous ignorons en particulier si les dénominations utilisées conservent réellement la mémoire des commanditaires ou si elles s'appuient sur des traditions se rapportant à certains des occupants « célèbres » de ces édifices. Lorsqu'il désigne le logis édifié sur le corps d'entrée de la haute cour, le rédacteur se rapporte bien il est vrai au bâtisseur présumé de la construction puisqu'il évoque « *une maison que fit faire, comme l'on dit, un anglais nommé Robessart* ». Il renvoie ce faisant une **tradition orale** demeurée vivante puisque cet édifice est encore désigné aujourd'hui sous ce nom de « **Logis Robessart** ». Mais le témoignage de la Prisée s'applique dans ce cas un bâtiment édifié entre 1418 et 1450, à une époque encore assez proche donc de sa

date de rédaction. Si on ne peut pas, malheureusement, miser sur une telle précision en ce qui concerne la tour d'Aillet, la tour Houllande et la tour des Cygoignes, on retiendra cependant que de telles dénominations, ne pouvant être entièrement arbitraire, **attestent bien que ces tours existaient** lorsque les officiers auxquels elles se réfèrent étaient en poste à Saint-Sauveur.

La Prisée contient d'autres indications intéressantes d'attribution faisant **référence à l'occupation anglaise**. Ainsi, à l'intérieur du donjon, dans la salle du premier étage, sont signalées « *six grans fenestres doublées a banquetts, syeux et linteaux en manière de fenestres anglesques* » [16]. Dans la chambre du second étage sont également inventoriées « *quatre grandes fenestres anglesques doublées à banquetts, ferrées de deux montants, sept traversains garnies de fenestres de bois avec quatre gons, quatre pentoures et les clenques* ». C'est ici l'appréciation de l'ouvrage qui détermine le qualificatif utilisé. Pour l'artisan chargé d'évaluer le bien, ce type d'ouvertures apparaissait donc

bien caractéristique des usages d'outre-manche. Il s'agit en l'occurrence de **fenêtres en lancettes à trilobes ajourés, divisées par une traverse médiane et abritées sous un profond ébrasement maçonné logeant des coussièges** (banquets) portés sur un haut seuil de pierre. Ce qui est surprenant toutefois est qu'une approche comparative ne fait guère ressortir l'originalité du dispositif. Ce type de fenêtres existe certes au XIV^e siècle en Angleterre, mais on le retrouve dans la première moitié du siècle au château voisin de Bricquebec et il existe, à l'intérieur même du château de Saint-Sauveur, d'autres fenêtres à banquettes et trilobes ajourés qui, pour être similaires, ne sont pas cependant désignés par la Prisée comme des fenêtres anglaises. Il faut probablement en déduire que c'est le **mode d'assemblage ou de fonctionnement des huisseries** qui aura retenu l'attention du rédacteur plutôt que le détail des remplages ou des modénatures de ces ouvertures.

De manière globale, il reste également que les différentes mentions contenues dans la Prisée sont bien de nature à justifier l'attribution d'une large partie de l'édifice à la période du second quart du XIV^e siècle et à l'initiative des occupants anglais. Le regard porté par le rédacteur de la prisée sur certains détails de la construction tend à indiquer le recours à des procédés constructifs propres aux bâtisseurs d'outre-manche. Bien que la Prisée n'en fasse pas état, il apparaît en outre que les **cheminées du donjon et de la « tour d'Aillet »** peuvent être tenues pour tout à fait caractéristiques des **modes anglaises** de construction. Au lieu de posséder un manteau saillant soutenu par des consoles, celles-ci sont **inscrites dans l'épaisseur même des maçonneries**, abritées sous un simple arc surbaissé tendu au droit du mur. Il ne s'agit pas ici d'un détail ornemental mais bien d'un procédé constructif impliquant le gros œuvre de la construction et nécessitant une maîtrise particulière. Cela indique potentiellement l'intervention non uniquement d'un **commanditaire britannique** mais bien celle également d'un maître maçon formé en Angleterre. Soulignons aussi que la **cheminée du logis Robessart**, appartenant elle à la seconde période de l'occupation anglaise (1418-1450), présentait avant la seconde guerre mondiale une haute souche de forme circulaire d'un type encore connu aujourd'hui en Cotentin sous l'appellation populaire de « **cheminées aux anglais** » ou de « **cheminée anglaise** » [17]. Le rédacteur de la Prisée ne note rien à ce sujet mais l'archéologie du bâti se trouve une nouvelle fois confortée par l'apport des traditions orales.



Le logis Robessart, état actuel

Une étude plus approfondie que celle proposée ici permettrait d'étendre d'avantage le champ des comparaisons et de mieux évaluer les liens unissant l'architecture du château de Saint-Sauveur aux constructions anglaises du XIV^e siècle. Il se pourrait par exemple que la grande tour maitresse de plan quadrangulaire adossée de contreforts plats ne constitue pas une citation directe des formules de donjons romans d'époque ducale mais se rattache plutôt au Norman revival cultivé en Angleterre durant le règne d'Edouard III (cf. châteaux de Kenilworth et de Langley). La construction du donjon de Saint-Sauveur [18], qui précède par ses dates celle des tours maitresses quadrangulaires édifiées à Valognes et Régnéville-sur-Mer par le pouvoir Navarrais, aura peut-être déterminé localement le succès de la formule des tours maitresses quadrangulaires. L'édifice doit à ce titre être considéré comme représentatif d'une démarche d'intégration étroite des fonctions de défense, de résidence et d'apparat. La qualité de mise en œuvre des matériaux, l'abondance de la pierre de taille et le soin apporté au traitement des aménagements intérieurs révèle une construction coûteuse et particulièrement ambitieuse. Le concept de « **tour résidence** », qui prend avec le donjon de Saint-Sauveur toute sa signification, doit en outre s'appliquer également à chacune des tours de flanquement construites au XIV^e siècle sur le périmètre de la haute cour. **Chacune constituait une entité d'habitation complète**, regroupant en les superposant les trois espaces fonctionnels de base de l'habitat médiéval : **cellier, salle et chambre**. **L'articulation entre défense et résidence** se perçoit non seulement dans l'intégration des espaces d'habitation à l'intérieur des tours, mais également dans **l'adaptation des systèmes de circulation**. L'étage supérieur communiquait directement avec le chemin de ronde du sommet de la courtine, tandis que d'autres passages sur galeries ou à l'intérieur de gaines [19] permettaient une circulation continue sur le chemin de ronde, tout en évitant aux défenseurs de pénétrer dans l'intimité des pièces d'habitation. Le développement considérable donné aux systèmes de courtine et d'enceintes successives constitue un autre aspect marquant de cette construction, qui, comme nous l'avons vu

regroupait initialement trois entités distinctes, respectivement qualifiées dans les sources médiévales de « *grand chastel* », de « *bas chastel* » et de « *basse-cour* ».

Sources

[1] Léopold DELISLE, Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte, Valognes, 1867, p. 185

[2] Si l'histoire du château a bénéficié en effet de l'éclairage apporté par l'étude magistrale publiée en 1867 par Léopold Delisle, l'analyse de son architecture n'a pas fait l'objet d'une attention aussi poussée. Malgré des études ponctuelles, le phasage même des constructions constitutives de cet ensemble castral n'a pas encore donné lieu à une synthèse globale. Cf. Théodose DU MONCEL, « Château de Saint-Sauveur-le-Vicomte », dans Revue archéologique du département de la Manche, Valognes, 1843, p. 173-183 ; Pauline LAVIGNE, Le château de saint-Sauveur-le-Vicomte, Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art sous la direction de Maylis Baylé, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, juin 2004, 85 p ; DESHAYES, Julien, « Le renouveau de la fortification en Cotentin à l'époque de la guerre de Cent ans », Du ciseau du sculpteur au sourire des saints, collection patrimoine, n° 11, Conservation des antiquités et objets d'art de la Manche, Saint-Lô, 2005, p. 53-64.

[3] Bien que contestée (cf. Eric VAN TORHOUDT, « Les sièges du pouvoir des Néel, vicomtes dans le Cotentin », Les lieux de pouvoir en Normandie et sur ses marges, Tables rondes du CRAHM, vol. 2, actes publiés sous la direction d'Anne-Marie FLAMBARD HERICHER, Caen, 2006, p. 7-35) la validité de cette source reste à mon sens parfaitement démontrable.

[4] VILGRAIN (Gérard) et DESHAYES (Julien), Saint-Sauveur-le-Vicomte, le Vieux château, compte rendu de sondages, août 2002, Service régional de l'archéologie, Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, Caen, 2002.

[5] Léopold DELISLE, Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte, preuves, n°67 : « munierat siquidem castrum suum Sancti Salvatoris, ad recipiendum regem Anglie, sub pretextu defendendi se contra episcopum Baiocensem ».

[6] Léopold DELISLE, op. cit, Preuves, n°79. Léopold Delisle a justement insisté sur l'importance de ce document, qu'il mettait en relation avec une autre source, du 24 mars 1350, indiquant que Geoffroy s'était provisoirement établi dans le manoir voisin du Ham (cf. DELISLE, p. 67-68 et preuves, n°86)

[7] A.D. 14 : C-1269.

[8] DELISLE, Fragments d'une chronique inédite relatifs aux événements militaires arrivés en Basse-Normandie, de 1353 à 1389, p. 8 et p.18.

[9] Léopold DELISLE, op. cit, Preuves, n°95.

[10] Théodose DU MONCEL, op. cit., p. 174. Cf. également Arsène DELALANDE, « Fresques de Saint-Sauveur-le-Vicomte », Le Phare de la Manche, n°10, jeudi 4 février 1847 : « Chandos ne songe guère en effet, au dire de Collins, qu'à remparer ses murailles et le donjon ».

[11] Cf. Léopold DELISLE, op. cit., p. 219 : « une foiz que Quatreton le capitaine gisoit en une tour sur ung lit (...) si entra une pierre d'engin en celle tour, par ung treilliz de fer que elle rompy(...) cette pierre d'engin qui estoit ronde, pour le fort trait qu'on lui donna, carola et tournya tout autour de la tour par dedens, et quand elle chey, elle effondra la plancher, et entra en ung autre estage »

[12] Léopold DELISLE, Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte, op. cit., preuve n° 197

[13] Léopold DELISLE, « Restauration du château de Saint-Sauveur-le-Vicomte en 1375 et 1376 », Annuaire de la Manche, 1900, p. 16-18.

[14] Delisle ne produisit de la Prisée de 1473 que le bref extrait contenu dans la copie partielle du document faite au XVII^e siècle par le vicomte de Valognes Pierre Mangon du Houguet. Une version plus complète de la Prisée de 1473 est demeurée semble t-il dans le grenier d'un presbytère des environs de Saint-Sauveur avant d'en être extraite par l'abbé Lelégard. Ce dernier en produisit une étude sous la forme d'une édition critique assortie d'un commentaire de l'édifice, mais il n'en assura jamais la publication. La copie de l'abbé Lelégard est consultable auprès du centre régional de documentation des Monuments historiques, jointes comme élément d'une étude préalable à des travaux de restauration menés dans les années 1960 par Monsieur Jacques Traverse

[15] En raison de son affectation lorsque le château fut transformé en hospice, à la fin du XVII^e siècle.

[16] « Six grandes fenêtres doublées de banquettes, de seuils et de linteaux en manière de fenêtres anglaises ».

[17] Exemples visibles à Sideville, Montfarville, saint-Martin-le-Hébert, Saint-Germain-le-Gaillard (...).

[18] L'emploi du terme « donjon » est parfois contesté par les spécialistes contemporains de l'architecture castrale. C'est cependant le terme utilisé par les sources écrites médiévales relatives à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

[19] Ce phénomène a déjà été repéré à Saint-Sauveur par Jean Mesqui, qui décrit et étudie le passage en gaine de la tour nord. Cf. MESQUI (Jean), Châteaux et enceintes de la France médiévale, vol. I, de la défense à la résidence, Paris, 1991, p. 247 et fig. 296.

Julien DESHAYES, janvier 2011 (tous droits réservés, Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin)